

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Environnement
AGENCE NATIONALE DE GESTION DES DECHETS



AVIS DE CONSULTATION C 04/2021

Consultation National pour Sélection d'un Cabinet d'Audit Externe pour révisions des dépenses du projet IEVP CBC MED- REUSEMED (JUILLET 2020-DECEMBRE 2022)

L'Agence Nationale de Gestion des Déchets « ANGED », se propose de lancer une consultation pour **Sélection d'un Cabinet d'Audit Externe pour révisions des dépenses du projet IEVP CBC MED- REUSEMED (JUILLET 2020-DECEMBRE 2022)**

La participation est ouverte à égalité, à toutes les personnes physiques ou morales capables de s'obliger qui présentent les garanties, notamment techniques et financières, et les références nécessaires pour la bonne exécution des obligations qui seront faites et qui ne se trouvent pas en état de faillite conformément aux conditions stipulées dans le cahier des charges,

Les personnes intéressées par la présente consultation doivent être inscrite sur le système d'achat public en ligne Tuneps, ils doivent télécharger gratuitement le cahier des charges et participer à la consultation à partir du site **www.tuneps.tn**

Les soumissionnaires sont appelés à présenter leur offres techniques et financières uniquement à travers le système d'achat public en ligne Tuneps et ce au plus tard le **09 Juillet 2021 à 12H00.**

Au cas où le dossier de la consultation atteint le volume maximal toléré par le système d'achat en ligne Tuneps ; le soumissionnaire peut compléter son offre en envoyant le complément de dossier dans une enveloppe fermée indiquant la mention suivante « Ne pas ouvrir, complément du dossier de consultation N°04/2021 relatif à la sélection d'un Cabinet d'Audit Externe pour révisions des dépenses du projet IEVP CBC MED- REUSEMED » au Nom de Mr le Directeur Général de l'Agence National de Gestion des Déchets à l'adresse indiquée ci-dessus et ce **au plus tard 09 Juillet 2021 à 12h00. (Le cachet du bureau d'ordre de l'ANGed faisant foi).**

Toute offre reçue après la date limite susmentionnée sera rejetée.